

SOCIALISTES

Journal du PS Suisse
105 · Janvier 2022
AZB 3001 Berne



uer-Bschiss
ofitieren,

Adesso basta!

NO

NON à la suppression du droit de timbre!

Le 13 février, nous voterons sur la suppression du droit de timbre. Le projet met en lumière la politique clientéliste menée par la droite du Parlement : les grandes entreprises profitent, la population paie la facture, et les services publics sont fragilisés. Page 4

LA DROITE POURSUIT SUR SA LANCÉE

La ligne stratégique de la droite se poursuit : toujours plus de réductions d'impôts et de privilèges pour les grandes entreprises et les plus nanti-es, et la population en subit les frais. La suppression de l'impôt anticipé s'inscrit dans cette logique. Le référendum est lancé. Pages 7

PERSPECTIVES 2022

Nous sommes arrivé-es à la moitié de la législature, et l'année 2022 s'annonce déjà chargée sur le plan politique ! De nombreux combats sont à mener. Découvrez le bilan intermédiaire et les perspectives à venir avec la Co-présidence du PS Suisse. Pages 8-9



AVS 21

Combattre les inégalités ... là où elles se trouvent !

Ils ont encore frappé : les élu-es de droite du Parlement ont adopté le projet AVS 21. Prévoyant principalement la hausse de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans, ce projet consacre une perte moyenne de 1200 francs par an pour les femmes suisses. Nous ne laisserons pas passer cela.

Avec le projet AVS 21, les femmes perdront en moyenne 1200 francs par an de rente. Alors que cette décision est vendue comme une prétendue « égalité » entre les femmes et les hommes face à l'âge de la retraite, qu'en est-il vraiment de l'égalité dans la retraite ?

À l'heure actuelle, l'OFS estime que la rente moyenne des femmes n'atteint que 63 % de celle des hommes. L'origine de cette inégalité criante ? Les parcours professionnels encore

différents (p. ex. avec des congés maternité ou des arrêts de travail après la naissance) et la répartition inégale des rôles dans le ménage tout au long de la vie. Et ceci alors que la majorité du Parlement refuse toujours de renforcer l'interdiction de licenciement au retour du congé maternité.

En 2016 (données les plus récentes), le salaire brut médian standardisé en Suisse était de 6011 francs par mois pour les femmes et 6830 francs pour les hommes, soit une différence de 12 %. Pour les femmes, l'AVS représente près de 80 % de la rente totale, alors que pour les hommes cette proportion atteint à peine 60 %. L'explication de cette disparité est simple : alors que 78 % des hommes disposent d'une prévoyance professionnelle, 55 % seulement des femmes peuvent en dire autant.

En nous opposant à AVS21, nous appelons à combattre les véritables inégalités dans le système de retraite. C'est pourquoi nous lancerons probablement avec les syndicats une initiative pour financer l'AVS avec les milliards de bénéfices de la Banque nationale suisse, puis proposerons une refonte générale du système par un renforcement de l'AVS plutôt que des deuxième et troisième piliers, qui accentuent les inégalités structurelles. Nous aurons tout le loisir de vous en reparler.

Colin Vollmer
Co-rédacteur en chef de « Socialistes »

L'égalité a besoin de places d'accueil extrafamilial !



Tom Cassee,
co-secrétaire
général

Lors du congrès du parti du 5 février, nous déciderons du lancement de l'initiative sur les crèches – la prochaine étape sur le chemin de l'égalité. Nous exigeons une garde d'enfants de qualité et abordable pour toutes et tous ainsi que de meilleures conditions de travail dans les structures d'accueil.

Élever des enfants est un travail qui demande du temps, de l'argent et de l'énergie. Aujourd'hui, les femmes assument la majeure partie du travail de « care » non rémunéré, sans lequel notre société ne pourrait pas exister. Souvent, elles réduisent leur taux d'activité. Cela a un prix : elles disposent d'un revenu plus faible et, plus tard, d'une retraite moins élevée.

Des structures d'accueil insuffisantes constituent un obstacle majeur à la conciliation de la vie familiale et professionnelle. Soixante pour cent des parents souhaitent une garde d'enfants extrafamiliale. Mais les places en crèche sont rares et chères.

Avec cette initiative, nous voulons garantir que l'accueil extrafamilial des enfants soit accessible et abordable en Suisse. Chaque enfant doit avoir droit à une place. Les parents doivent pouvoir choisir le mode de garde qui leur convient : l'initiative permet de combler le déficit actuel en matière de prise en charge entre le congé maternité et l'entrée à l'école en encourageant diverses formes d'accueil extrafamilial.

De plus, l'initiative veut améliorer les conditions de travail du personnel. Celui-ci effectue un travail

important et responsable. Cependant, comme pour de nombreux « métiers féminins », il est mal payé et les conditions de travail sont mauvaises. De nombreuses crèches sont sous-financées. Pour que tous les enfants puissent être pris en charge de manière compétente, il faut des professionnel·les formé·es et de bonnes conditions de travail.

Il est grand temps de considérer l'accueil extrafamilial comme une partie du service public et de le financer collectivement.

Tenez-vous prêts : en cas de lancement, la récolte commencera en mars 2022.

Nous exigeons une garde d'enfants de qualité et abordable pour toutes et tous ainsi que de meilleures conditions de travail dans les structures d'accueil.



Vers une année de campagnes et de militantisme !

Et voilà, 2021 est derrière nous, et c'est pour nous l'occasion de vous transmettre nos meilleurs vœux pour la nouvelle année ! Alors que nous entrons dans une troisième année de pandémie mondiale, il y a fort à parier qu'un certain ras-le-bol s'installe gentiment lorsque le coronavirus fait encore parler de lui.

Mais face à un enlèvement de l'actualité politique, qui semble s'effacer toujours plus derrière les sujets pandémiques, en 2022, nous ne devons pas perdre le nord – et nos adversaires l'ont bien compris en nous offrant, en guise de cadeaux de Noël, plusieurs projets politiques inacceptables.

Le 13 février, nous voterons sur la suppression du droit de timbre. Ce pur et simple cadeau fiscal fait aux grands groupes d'entreprises doit être combattu et rejeté nettement dans les urnes. Il s'agit d'un énième projet clientéliste de la part de la droite lourde de conséquences pour le financement des services publics. Comme de coutume, la population finira par en payer la facture.

Sur le plan référendaire, deux projets sont en cours : contre l'abolition de l'impôt anticipé, qui est une invitation à la criminalité fiscale (plus de détails en page 7). Et contre AVS 21, dont le cœur du projet est l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans, qui entraîne une perte moyenne de 1200 CHF par an.

Mais 2022 ne sera pas uniquement synonyme de combats défensifs. Le lancement d'une initiative sur l'accueil extrafamilial est prévu prochainement, tout comme celle pour un fonds pour le climat. Plusieurs projets cantonaux sont également en cours de préparation, de récolte ou bientôt soumis dans les urnes (salaire minimum [VS/TI], congé parental [VD], transparence [JU], contribution temporaire de solidarité sur les grandes fortunes [GE] ...). En 2022, les thèmes socialistes ont leur place dans l'agenda politique !

Clément Borgeaud, co-rédacteur en chef

IMPRESSUM

Éditeur PS Suisse, Theaterplatz 4, case postale, 3001 Berne
Tél. 031 329 69 69, Fax 031 329 69 70, info@socialistes.ch
Rédaction Colin Vollmer, Clément Borgeaud et Zoé Seuret
Production Atelier Bläuer, Berne

Suppression du droit de timbre

Fragiliser les services publics ?

www.arnaque-droit-de-timbre.ch

NON
le 13 février

SUPPRESSION DU DROIT DE TIMBRE

Faisons échouer le plan de la droite

La suppression du droit de timbre est à l'ordre du jour de la votation du 13 février. Il s'agit d'un impôt de 1 % sur la création de droits de participations (actions, bons de participation, parts sociales) qui rapporte environ 250 millions de francs par an à la Confédération. La majorité de droite au Parlement l'a supprimé l'année dernière ainsi que l'impôt anticipé et les droits de douanes sur les produits industriels.

En augmentant le profit des propriétaires d'entreprises au détriment des salarié-es et des consommateurs et consommatrices, la droite prend le risque d'ajouter à la crise économique actuelle une crise financière et politique. Cette série de renforcements des privilèges fiscaux s'accompagne en effet de détériorations importantes pour le reste de la population qui paie déjà le prix de deux décennies de politique en faveur des plus riches. Celles-ci ont creusé les discriminations, les inégalités, notamment entre hommes et femmes, et affaibli les droits sociaux. Malgré la pression sur les salaires et les conditions d'emploi, la droite refuse toute amélioration dans le domaine du droit du travail, tandis qu'elle durcit les conditions d'accès aux prestations des assurances sociales comme le chômage et l'AI. Le droit du bail fait l'objet de



Christian Dandrès,
conseiller national (GE)

remises en causes fondamentales, alors qu'il s'agit d'une protection tout aussi indispensable au bien-être de la population.

Le système fiscal est au cœur de cette offensive réactionnaire: la droite attaque les impôts qui touchent les actionnaires et les grandes fortunes, tels que le droit de timbre. Plus de la moitié de la perte budgétaire résultant de la suppression du droit de timbre bénéficiera à une cinquantaine de sociétés seulement, alors que 99 % des entreprises ne sont pas concernées, d'après les chiffres présentés par le Conseil fédéral lui-même.

La droite cherche en revanche à augmenter la TVA, qui est une taxe antisociale (contrairement à l'impôt fédéral direct) et qui frappe moins les privilégié-es, proportionnellement au revenu, que le reste de la population. À la différence des personnes défavorisées, ces derniers ne sont en effet pas obligés de consommer la plus grande partie de leur revenu. Le projet AVS 21 va dans ce sens aussi (+ 0,4 % de TVA), alors que la TVA (22,508 milliards de francs en 2019) représente déjà un tiers des recettes fiscales totales. Elle rend ainsi le système fiscal de moins en moins redistributeur.

Avec ces trois baisses d'impôts de 2021, la droite montre aussi que

les déficits publics ne sont pour elle pas un problème, pour autant que leur remboursement se fasse via les impôts indirects. Les privilégié-es peuvent même en profiter, en détenant des titres de dette publique (les taux pourraient remonter!). Ces privilégié-es dont la droite (PLR, UDC, Centre et Vert'libéraux) est porte-parole, profitent aussi largement des politiques monétaires, grâce à l'augmentation des prix de l'immobilier et des cours sur les marchés boursiers.

La droite attend donc impatiemment le résultat du scrutin du 13 février pour poursuivre son offensive. Sont déjà programmées les suppressions des autres volets du droit de timbre, soit au total 2,152 milliards de francs par an. La gauche doit répondre par un programme de solidarité fondé sur la satisfaction des besoins réels – pas uniquement des besoins solvables de celles et ceux qui sont le mieux loti-es – et sur la lutte contre les inégalités et injustices sociales. Les référendums contre AVS 21 et la suppression de l'impôt anticipé, ainsi que la campagne contre la suppression du droit de timbre le 13 février sont des étapes importantes de cette contre-offensive. Ensemble, nous ferons échouer ce plan!

Oui au train de mesures en faveur des médias

Au cours de la dernière décennie, nous avons passé de plus en plus de temps sur des sites de réseaux sociaux américains tels que Facebook, YouTube, etc., ou cherché diverses informations sur Google. Nous n'utilisons plus de dictionnaires, de cartes ou d'encyclopédies papier et de moins en moins de journaux ou de magazines. Nous lisons les nouvelles sur le Net, sur des portails en ligne qui sont généralement gratuits. Tout cela est continuellement édulcoré par de plus en plus de publicités qui s'additionnent à celles déjà présentes dans nos médias historiques.



Bruno Storni,
conseiller national (TI)

Google, Facebook, Instagram, YouTube, etc. retirent des centaines de milliards par an, à l'échelle mondiale, du marché de la publicité qui se trouvait autrefois essentiellement dans les médias imprimés locaux. En Suisse aussi, la mondialisation du marché publicitaire se fait sentir, et la concentration éditoriale a déjà entraîné la fermeture de quelque 70 journaux depuis 2003. Depuis 2010, les recettes publicitaires de la presse écrite ont chuté de 1 750 à 736 millions de francs par an. Cette perte n'a été que partiellement compensée par les portails en ligne des éditeurs suisses, portails qui peinent à se développer et à faire face à la concurrence mondiale, notamment celle des États-Unis. Les stations de radio et de télévision publiques et privées perdent également régulièrement des recettes publicitaires. Entre-

temps, les géants du Net ont vu leurs recettes publicitaires provenant de notre pays passer à 1 milliard de francs par an.

Telles sont les raisons qui ont amené le train de mesures en faveur des médias. Après un long processus parlementaire, ce projet a finalement été approuvé par les Chambres fédérales, projet contre lequel le référendum a abouti et sur lequel la population devra donc se prononcer le 13 février.

Ce projet vise à introduire diverses mesures de soutien aux médias, en particulier à la presse écrite, sous la forme d'un renforcement de l'aide indirecte que nous connaissons depuis 1849, à savoir une réduction du coût de distribution par La Poste pour les journaux quotidiens et hebdomadaires par abonnement (le montant est porté

de 30 à 50 millions par an). En outre, un soutien aux livraisons du matin et du dimanche est prévu sous forme de frais de distribution, pour un coût annuel de 40 millions de francs suisses. Cette aide indirecte permettra aux éditeurs de maintenir une offre de qualité, pluraliste et à faible coût d'abonnement.

Mais la véritable nouveauté du paquet est le soutien aux médias en ligne, qui doit permettre à cette nouvelle forme d'information de se développer face à une forte concurrence internationale, en permettant à de plus en plus de lecteur-trices de lire leur journal, leur magazine ou autre sur des tablettes ou des smartphones. Ces plateformes en ligne lancées par des éditeurs de presse écrite ne génèrent pas encore suffisamment de recettes publicitaires pour s'autofinancer, car les gens sont encore peu enclins à payer pour ce type de médias. Comme pour les aides indirectes à la presse, la subvention de 30 millions de francs par an prévue pour les médias en ligne sera limitée aux offres payantes et non aux offres gratuites.

Ces deux principales mesures visent à contrecarrer l'évolution négative des médias classiques et nouveaux, qui doivent être présents et actifs dans un système démocratique comme le nôtre. Nous avons besoin de médias pluriels, fiables, indépendants et de qualité, car c'est bien la seule façon de garantir une formation de l'opinion qui réponde aux besoins de la population, qui vote et débat sur des dizaines de questions chaque année.

Sans aide, nous assisterons à la poursuite de la fermeture des journaux régionaux, à la concentration de quelques titres et à la surreprésentation des portails en ligne et des plateformes de communication mondiales détenus par des oligarques milliardaires.

SANS

MÉDIAS,

PAS DE

DÉMOCRATIE

OUI à la diversité des
médias le 13 février 2022



Les vrais coûts de la publicité pour le tabac



Marina Carobbio Guscetti, conseillère aux États (TI)

L'initiative «Enfants sans tabac», en votation le 13 février prochain, souhaite faire en sorte que la publicité pour le tabac n'atteigne pas les enfants et les jeunes. L'objectif est d'empêcher que les illusions de mondes de rêve, de la confiance en soi, de la liberté, etc., que l'on est censé obtenir par magie en fumant une cigarette, n'arrivent pas aux jeunes, qui sont particulièrement sensibles à ces promesses. Plusieurs études récentes ont montré une relation de cause à effet entre l'exposition à la publicité pour le tabac et le risque qu'un jeune commence à fumer bien avant l'âge adulte. En Suisse, 57% des fumeurs commencent à consommer du tabac avant l'âge de 18 ans. Le contre-projet proposé par le Parlement n'est pas efficace car

la publicité serait toujours possible dans la plupart des lieux accessibles aux enfants et jeunes, comme par exemple internet ou les festivals.

Nous payons tou-tes les effets néfastes du tabagisme, non seulement en termes de santé, mais aussi sur le plan économique. La consommation de tabac génère chaque année 3 milliards de francs de coûts directs pour le système de santé, pris en charge par les assuré-es et les contribuables. L'économie supporte elle aussi les coûts indirects du tabagisme : les pertes de productivité dues à une incapacité de travail temporaire ou de longue durée s'élèvent à 3 milliards de francs par an. Ces dépenses sont en fait plus élevées que les pertes économiques redoutées par les opposant-es à l'initiative.

L'initiative bénéficie du soutien de celles et ceux qui sont confronté-es quotidiennement aux effets nocifs du tabac : médecins, organisations de santé, associations sportives et de jeunesse. J'espère que le 13 février l'avis de celles et ceux qui se soucient de la santé des jeunes, de nous tou-tes, primera sur les intérêts économiques du lobby du tabac.

Expérimentation animale et humaine



Elisabeth Baume-Schneider, Conseillère aux États (JU)

L'initiative déposée en mars 2019 poursuit un noble objectif de lutte contre la souffrance animale, un enjeu éthique que personne ne conteste. La suppression de toute expérimentation animale ou humaine nécessite toutefois de regarder la réalité en face. En interdisant toute recherche sur l'être humain, il s'agirait de renoncer aux projets développés dans le cadre de la médecine, de la biologie, mais aussi en psychologie ou en sociologie. A cela s'ajoute le fait qu'en renonçant à l'utilisation ou à l'importation de tout nouveau produit élaboré à l'étranger intégrant ces méthodes, l'initiative a des conséquences déterminantes en matière de santé publique. Le développement des vaccins est pour le moins un sujet d'actualité...

Fort de l'avis des milieux scientifiques et des organisations de protection des animaux, le débat aux Chambres fédérales a montré le caractère excessif de l'initiative. Conformément à l'art. 80 de la Constitution, la protection des animaux nécessite le respect de protocoles issus d'autorisations strictes et les expériences pouvant causer des douleurs doivent être limitées à l'indispensable. Le nombre d'expériences sur des animaux de laboratoire a passé de près de deux millions en 1983 à 572 000 en 2019. Le récent PNR79 s'inscrit dans la volonté d'améliorer encore la situation, avec la recherche 3R «replaces, reduce, refine» qui développe des méthodes de substitution.

A l'instar des Chambres qui ont refusé l'initiative avec 195 voix au national et avec 42 voix et 2 abstentions aux États, le PS Suisse vous invite à refuser l'initiative.

Enfants sans tabac

OUI
le 13 février

La publicité pour le tabac pousse les enfants à fumer.



Suppression de l'impôt anticipé : payer pour prendre cher

EN GÉNÉRAL, LA DROITE FAIT AU MOINS L'EFFORT, LORSQU'ELLE BAISSÉ LES IMPÔTS DES SUPER-RICHES, DE TENTER DE TROUVER UNE VAGUE JUSTIFICATION ÉCONOMIQUE OU D'INTÉRÊT PUBLIC. AVEC LA SUPPRESSION DE L'IMPÔT ANTICIPÉ, ELLE NE S'EMBARRASSE MÊME PLUS DE CELA. CETTE RÉFORME EST ODEUSE EN TOUS POINTS, CAR ELLE DEMANDE À LA POPULATION DE PAYER DES MILLIARDS, DANS LE BUT DE REMPLIR LES POCHEDES RICHES QUI NE DÉCLARENT PAS LEURS REVENUS. DEPUIS QUAND EST-ON TOMBÉ SI BAS, QU'IL DEVIENNE ACCEPTABLE DE SACRIFIER NOTRE SERVICE PUBLIC POUR ENRICHIR SPÉCIFIQUEMENT LES MOINS HONNÊTES ?



Samuel Bendahan, conseiller national (VD) et vice-président du PS Suisse

La droite propose de supprimer l'impôt anticipé sur les obligations. *Nous avons lancé le référendum.* Les baisses d'impôts sans compensations sont en soi une menace pour le bien commun, puisqu'elles entraînent mécaniquement des coupes dans les prestations du service public et des attaques contre le pouvoir d'achat de la classe moyenne et de la population en générale. Le projet de suppression de l'impôt anticipé porte en lui encore davantage de vice, et il nous faudra le combattre pour *au moins cinq raisons, dont chacune à elle seule est suffisante*, comme pouvait le formuler Edmond Rostand.

Premièrement, c'est une subvention à la fraude

L'impôt anticipé fonctionne ainsi: lorsqu'on tire un rendement financier, l'impôt anticipé est perçu. Lorsque l'on déclare ce revenu aux impôts, c'est simple, on récupère alors l'impôt qu'on a payé. Du coup, un calcul très simple peut être fait: combien paie-t-on d'impôt anticipé si on déclare notre revenu? Zéro franc. Zéro, nichts, nada, rien. Comment se fait-il alors que des pertes fiscales sont prévues? Parce que certaines personnes ne déclarent pas leur revenu. Aujourd'hui, au moins, elles restent donc soumises à l'impôt anticipé. A qui ira donc l'argent que le contribuable devra payer? Aux personnes qui n'ont pas déclaré leurs revenus, alors que les autres n'en verront pas la couleur. Nous subventionnerions donc la fraude fiscale ou encore les oligarques étrangers, au détriment de la population.

Deuxièmement, c'est une incitation à la fraude

Évidemment, avec l'impôt anticipé qui existe aujourd'hui, il y a donc une incitation à déclarer ses revenus, puisqu'on peut récupérer l'impôt payé. Si l'impôt anticipé est supprimé, il n'y a plus cet intérêt et cela augmente mécaniquement l'incitation à ne pas déclarer son revenu. On paie donc pour prendre plus cher, les millions des contribuables serviront à inciter certains contribuables à se soustraire à leur devoir fiscal, que les autres devront donc assumer.

Troisièmement, c'est une bombe à retardement

La Confédération annonce des pertes de 1 milliard immédiatement, suivies de 200 millions chaque année, pour toujours. C'est déjà beau-

coup. Mais les taux d'intérêts sont bas. Aujourd'hui, les rendements des obligations de la Confédération sont inférieurs à zéro. Si ceux-ci passent à 3 ou 4 %, les rendements vont être démultipliés, et les pertes fiscales relatives elles aussi. Ce qui coûte des centaines de millions aujourd'hui coûtera alors des milliards.

Quatrièmement, ça n'apporte rien du tout économiquement

Il n'y a pas de compensation économique à cette suppression. Soutenir des investisseurs qui ne déclarent pas leurs revenus ou des oligarques venant de pays sans convention de double imposition avec la Suisse pour subventionner la rentabilité de leurs investissements n'a pas d'utilité sociale dans notre pays, alors que nous avons largement les capitaux nécessaires aux investissements, le problème étant plutôt du côté de la volonté politique.

Cinquièmement, car c'est une tranche de plus d'un salami bien indigeste

Enfin, faut-il le rappeler, à l'heure de la rédaction de ces signes, nous sommes en pleine campagne contre la suppression du droit de timbre. Et ce n'est pas tout: suppression des droits de douane, suppression de la valeur locative, réforme de l'imposition des couples, suppression du droit de timbre sur les transactions, la facture s'annonce colossale, alors que les 20 dernières années, les détenteurs de capitaux et super hauts revenus ont bénéficié de massives baisses d'impôts. Ce n'est pas pour rien que les quelques plus riches de Suisse, ou du monde, ont vu leur fortune exploser alors que le pouvoir d'achat du commun des mortels stagne.

Il y a bien d'autres raisons encore qui doivent nous pousser à la mobilisation contre le démantèlement de nos fonds publics et de la cohésion sociale, mais ce qui est sûr c'est que nous ne devons pas nous laisser faire, au risque de laisser sombrer notre société dans une dictature de l'argent, chemin sur lequel elle s'est déjà bien trop engagée.





Timothy Oesch

2022 : l'année de la liberté pour toutes et tous !

Lorsque tu tiendras ce numéro de «Socialistes» entre tes mains, il sera déjà un peu tard pour cela : mais nous souhaitons à toutes et tous nos camarades et aux personnes qui nous lisent nos meilleurs vœux pour la nouvelle année. Les deux dernières années n'ont été faciles pour personne et nous espérons toutes et tous que la situation s'améliorera rapidement. Sur le plan politique, on ne peut malheureusement pas dire qu'une amélioration soit en vue.

En fait, c'est plutôt le contraire qui se produit. La majorité de droite au Parlement et au Conseil fédéral a décidé de profiter de la crise du COVID pour intensifier son plan néolibéral. 2022 sera donc l'année des batailles défensives :

■ Le 13 février déjà, nous voterons sur la suppression du droit de timbre. Il s'agit d'une compensation pour le fait que le secteur financier ne paie pas de TVA. Si l'on en croit le lobby des multinationales, seuls les salaires, les retraites et la consommation seront bientôt taxés, alors

Mattea Meyer et
Cédric Wermuth,
co-président-es
du PS Suisse

que les entreprises ne participeront plus au financement solidaire des services publics. Après 25 ans d'augmentation des privilèges fiscaux pour les plus grandes entreprises, c'est inacceptable !

■ Alors que la campagne de votation sur le droit de timbre est encore en cours, le PS et les syndicats sont contraints de lancer le prochain référendum : cette fois-ci, il s'agit de la suppression de l'impôt anticipé sur les obligations, qui s'apparente à une véritable invitation à la criminalité fiscale. En tout, le Parlement a préparé des privilèges fiscaux aux riches et aux entreprises pour un montant de trois milliards de francs.

■ Comme si cela ne suffisait pas, les hommes de main des banques et des assurances ont lancé une attaque en règle contre les rentes solidaires. Les femmes ne seront sûrement pas les seules à devoir se saigner pour assainir les finances de l'AVS. Un relèvement général de l'âge de la retraite pour l'ensemble de la population est déjà prévu. Et ce, à un moment où la

situation des personnes âgées sans emploi est devenue encore plus difficile en raison de la crise sanitaire. Le délai référendaire court actuellement.

■ Le même sort menace la réforme du deuxième pilier : en fait, un compromis était sur la table et il aurait atténué les pertes de rentes pour les bas salaires et aurait permis de mieux assurer en particulier les femmes ayant des bas salaires. Mais les lobbyistes ont directement dicté aux parlementaires de droite la manière dont ils devaient voter. La réforme sert désormais uniquement le secteur financier. Là aussi, le référendum est déjà inscrit dans notre programme annuel.

La stratégie de la droite est claire : elle veut mettre le PS sur la défensive en s'attaquant le plus possible à la justice sociale. L'objectif est de frapper fort, pour nous pousser dans nos retranchements. Nous n'en arriverons pas là – au contraire. En 2022, nous voulons aussi passer

à l'offensive avec nos propres projets et montrer comment la liberté est un horizon possible pour toutes et tous, pas seulement pour les plus privilégié-es:

■ Avec une large coalition, nous lançons notre initiative sur les crèches. Tous les enfants auront ainsi droit à une place dans une structure d'accueil extrascolaire. Cela crée les conditions pour de réels progrès en matière d'égalité et apporte aux employé-es de ce secteur la reconnaissance et le respect qu'elles et ils méritent.

■ La protection du climat nécessite des investissements publics massifs. De la même manière que les générations précédentes ont lancé les CFF et créé l'AVS, nous voulons rendre la Suisse neutre en émissions carbone grâce à une transformation historique. L'initiative sur un fonds pour le climat garantit que chaque année, entre un demi et un pour cent du PIB sera investi à cet effet.

■ Et avec l'initiative pour une place financière socialement et écologiquement responsable, nous veillons à ce que l'argent ne soit plus investi dans des affaires irresponsables et nuisibles au climat. Nous lancerons ces deux initiatives climatiques dans le cadre d'une large alliance.

■ Enfin, troisièmement, nous présenterons avec les syndicats une proposition d'initiative pour le financement de l'AVS: les bénéfices excédentaires de la Banque nationale permettront d'assainir l'AVS sans imposition ni coupes. C'est ainsi que nous défendrons l'œuvre sociale la plus importante de notre pays.

Oui, nous avons beaucoup de projets. Nous savons que nous demandons beaucoup à nos camarades et aux sympathisant-es. Nous sommes d'autant plus reconnaissant-es de votre soutien. Mettons-nous au travail!

« 2022 sera donc l'année des batailles défensives. »

Pour un salaire minimum social !



Laura Riget, co-présidente du PS Tessin

Arrivée en Suisse depuis le Portugal il y a quelques années, Adriana est une travailleuse précaire qui occupe deux emplois, celui de femme de ménage et celui d'ouvrière dans une usine de métallurgie non soumise à une convention collective. Elle attendait avec impatience l'entrée en vigueur du salaire minimum, puisqu'elle gagne à peine plus de 16 francs de l'heure à l'usine. Mais elle est aujourd'hui découragée et se demande à juste titre si son entreprise ne va pas elle aussi bafouer la loi et la volonté du peuple. Bien que ce ne soit « que » quelques francs de plus par heure, ce serait une bouffée d'air frais pour elle à la fin du mois. Elle craint de recourir à l'aide sociale parce que des ami-es et des parents lui ont dit qu'elle risquait d'être expulsée. Adriana est un exemple concret – auquel de nombreuses personnes peuvent s'identifier – qui montre pourquoi il est nécessaire au Tessin de relancer le débat sur les salaires (minimums) et la précarité dans le monde du travail; ce qui nous a incité-es, en tant que PS Tessin, à lancer une deuxième initiative populaire sur cette question. Mais commençons par le début.

Le problème des salaires insuffisants est le fléau qui afflige mon canton depuis des années, ce qui a poussé les Verts et la gauche en 2014 à présenter l'initiative «Sauvons le travail au Tessin». L'initiative demandait l'introduction d'un salaire minimum qui «assurerait un niveau de vie décent», sans toutefois définir son montant. Approuvée dans les urnes l'année suivante, les discussions parlementaires ont commencé sur sa mise en œuvre concrète. Après quatre ans, un compromis a finalement été trouvé en décembre 2019, fixant le montant du salaire minimum entre 19 et 19,50 francs de l'heure selon les secteurs. Nous avons soutenu la loi, seul compromis parlementaire possible. Mais le PS a toujours critiqué le montant du salaire minimum, insuffisant pour vivre dans notre canton – et nous l'avons considéré comme une base

à partir de laquelle il était possible d'obtenir d'autres améliorations.

Après des années d'attente, le salaire minimum devait finalement entrer en vigueur en décembre 2021. Mais en septembre, nous avons appris une nouvelle choquante: nos pires craintes s'étaient réalisées. Un autre point problématique que nous avons critiqué lors des débats parlementaires était l'exemption du salaire minimum pour les secteurs disposant d'une convention collective de travail. Une faille qui a été immédiatement exploitée par le syndicat autoproclamé «Tisin», dirigé par des cadres de la Lega dei Ticinesi, qui a promu de fausses conventions collectives de travail pour permettre des salaires indécentes. En menaçant de licencier celles et ceux qui n'ont pas signé de telles CCT, certains employeurs cupides et leurs amis pseudo-syndicalistes sont parvenus à leurs fins: continuer à payer des salaires de misère en toute légalité!

Face à cette énième gifle aux travailleurs-euses exploités-es, nous avons décidé d'agir en lançant en octobre l'initiative populaire «Pour un salaire minimum social», qui demande la suppression de la possibilité de déroger au salaire minimum dans les secteurs dotés d'une CCT et la fixation du salaire minimum au seuil de recours aux prestations complémentaires, correspondant à 21,50 francs de l'heure au minimum. Ce chiffre est encore très bas, mais c'est le maximum autorisé par le cadre légal de fixation des salaires minimaux au niveau cantonal, qui ne peut pas porter atteinte à la liberté économique, comme l'a jugé le Tribunal fédéral dans le recours contre le salaire minimum neuchâtelois. La récolte de signatures pour l'initiative se poursuit à un rythme soutenu et, dans les semaines à venir, nous devrions fournir les 10 000 signatures nécessaires. Ensuite, le vrai défi nous attend: gagner (encore) dans les urnes et garantir enfin des salaires décentes – pour toutes et tous!

POUR UNE CONSTRUCTION DE L'IDENTITÉ DE GENRE SANS ENTRAVES DÈS L'ENFANCE



Permettre à chacun-e de mener pleinement et librement sa vie, et ce, qu'importe son genre, son milieu social ou son ethnie. C'est l'une des luttes de longue date du PS qui se concrétise dans les écoles vaudoises. Notre camarade et conseillère d'État Cesla Amarelle y a joué un rôle déterminant.

Dans les écoles, ce ne sont pas seulement des disciplines qui sont étudiées : les élèves grandissent et apprennent à se connaître elles et eux-mêmes. Dans un tel lieu de construction de l'identité, il est impératif de renforcer la lutte contre l'homophobie et la transphobie. C'est pourquoi l'accueil de la diversité dans les écoles a été harmonisé en toute fin d'année dernière.

Alors que certain-es enseignant-es tenaient à rester fidèles au genre d'origine lorsqu'un-e élève prenait la décision de changer de genre et de prénom, toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs doivent désormais respecter ce souhait, que ce soit au quotidien, sur les listes de classe et dans les bases de données. Pour favoriser la transition et le bien-être des enfants en question, leur ressenti de genre sera ainsi enfin systématiquement considéré. Plus largement, des formations seront également proposées aux collaboratrices et collaborateurs pour qu'un accompagnement et une adaptation plus large soient réalisés dans ce cadre, par exemple au niveau de l'utilisation des toilettes, dans les vestiaires ou lors de camps.

L'ASSOCIATION VALAISANNE CONTRE LE HARCÈLEMENT (AVAH)



L'Association valaisanne contre le harcèlement, ou AVAH, a été créée en octobre 2021 par une multitude d'acteur-trices provenant des milieux associatif, festif, politique et social sur la base d'un constat : le harcèlement en Valais est une réalité, particulièrement dans les milieux festifs. On définit le harcèlement comme une sollicitation non consentie d'une personne envers une autre en raison de son sexe, genre, situation de handicap, orientation sexuelle, apparence, religion ou origine. Une majorité des personnes victimes sont des femmes, dont grand nombre ont aujourd'hui tristement l'habitude des gestes déplacés, commentaires non-sollicités ou regards insistants lorsqu'elles sortent. Il est grand temps que ça change !

Les outils de lutte contre le harcèlement étant encore trop peu développés au niveau légal et institutionnel, l'association a mis sur pied la Charte AVAH contre le harcèlement, un outil de prévention et de sensibilisation à l'intention des lieux publics festifs valaisans. Signer la Charte, c'est donc s'engager à assurer la bienveillance et le respect de toutes et tous dans son établissement ou festival. Si une situation se présente, les personnes concernées peuvent demander « Puis-je voir AVAH ? » pour que le personnel, formé, puisse réagir de façon appropriée. Signer la Charte est bien un signal fort contre le harcèlement et pour un Valais du respect et de la convivialité !

Pour toute question, requête ou envie de s'engager à nos côtés, écrivez-nous à info@avah-vs.ch ou rendez-vous sur www.avah-vs.ch !

Mathilde Mottet, secrétaire de l'AVAH

GROUPS.SWISS



GROUPS
UN TOIT POUR LES GROUPES

www.groups.swiss



800 hôtels et maisons de vacances en Europe pour groupes et familles, loisirs et cours

Groups AG · Spitzackerstrasse 19 · CH-4410 Liestal · +41 (0)61 926 60 00

Six questions à ...



Alicia Reuse

... ALICIA REUSE, 22.6.2000

OCCUPATION : ÉTUDIANTE, HOBBIES : GYMNASTIQUE, SKI

1. Présente-toi en quelques mots :

Je m'appelle Alicia Reuse, je viens de Saxon, en Valais. Je suis étudiante en médecine à Fribourg. Intéressée par la politique et révoltée par les injustices sociales en Suisse, je me suis engagée au sein de la Jeunesse socialiste en 2018. Mon investissement politique s'est amplifié au fil des années : la semaine passée, c'est avec plaisir que j'ai repris la Co-présidence des Jeunesses Socialistes du Valais Romand avec Elodie Wehrli !

2. Comment te décrirais-tu en trois mots ?

Engagée, organisée et profondément féministe.

3. Pourquoi avoir choisi de rejoindre le PS ?

Déjà très engagée au sein de la JS, ce n'était qu'une question de temps avant de faire la double adhésion PS/JS. En effet, je pense qu'il est important de représenter la jeunesse au sein du PS, et d'apporter un peu de fraîcheur sur la scène politique.

4. Quelle est pour toi la priorité politique en Suisse ?

Tout d'abord, il est plus que nécessaire de pouvoir apporter un discours de gauche à la population, spécialement chez les travailleuses et les travailleurs ainsi que les jeunes. Un discours de gauche, oui, mais aussi des solutions concrètes pour venir à bout des inégalités sociales, des discriminations de tout type, proposer des solutions pour le climat, et j'en passe... Au

final, notre but est toujours le même : le dépassement du capitalisme !

5. Si tu avais une baguette magique, quelle serait ta première action ?

La situation politique en Suisse ne se résout pas en un coup de baguette magique : c'est grâce à nos élu-es, aux membres, et à la force militante que nous pouvons avoir une influence en Suisse. Mais, si je devais mettre en place quelque chose, tout de suite, ce serait une meilleure répartition des richesses à l'image de l'initiative 99 %, ainsi que des conditions de travail durables et dignes, comme le propose la semaine de travail à 25 heures par exemple.

6. Quelle est ta vision du PS dans vingt ans ?

Un parti qui n'a pas peur de montrer ses couleurs, et qui continue de se battre pour toutes et tous, sans privilèges ! J'espère que le PS saura s'adapter aux différentes problématiques qu'attend notre société dans les années à venir.

Le Parti socialiste vit de ses membres et de leur engagement dans nos combats communs. Les discussions et débats que nous menons font notre force et notre capacité à concrétiser politiquement notre engagement.

Devenez dès maintenant membre du PS Suisse :

www.pssuisse.ch/adherer

LE RÉSULTAT

104

C'est avec ce nombre de voix que le Conseil national a accepté d'entrer en matière sur une obligation du respect des salaires minimaux cantonaux pour les employeur-es de travailleuses et de travailleurs détaché-es. Un tel projet permettrait de lutter contre la sous-enchère salariale et garantirait des conditions de travail adéquates pour toutes les travailleuses et tous les travailleurs. Le chemin est cependant encore long, avec le Conseil des États qui n'a pas accepté cette entrée en matière.

LE CHIFFRE

15.-

À partir de cette année, c'est le prix d'une carte journalière pour une sortie en classe d'école. C'est grâce à l'engagement de longue date du PS que les activités hors du milieu scolaire seront ainsi fortement favorisées. Sorties, camps, échanges culturels : ces activités ne doivent pas être réservées aux enfants dont les parents disposent des finances les plus solides, et surtout, il faut les rendre plus accessibles en raison des bienfaits qu'en retirent les enfants.

Encourager la criminalité fiscale ?



NON

**à l'abolition de
l'impôt anticipé**